Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 51

Artikel: Sous les drapeaux : souvenir d'un nonagénaire
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206507

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Asie rodzo que daou tîmo[2],
Je crâi po su que lè lo mîmo
Que l'avâi vu lo premi coû,
Et lâi dit dinse : « Et ton tamboû ?...
Tès sovein-tou quand te lâi verivè,
Que tot lo mondo tès guegnivè ?
Tî vegnâi rudo gros, me n'ami !
— Mâ, mâ, mâ ! fâ lou comi,
Que volhâi-vo mè dere ?
— Oh ! ne tès fo pas de ma pere !
Dit Jules, et ne fâ pas tè ge de lâou,
T'ès recogâinso prâu
Avoué ta tignasse rodze !...
Salut ! m'ein vé pourdzi ma modze.

EMILE DAO TZALÉ.

Au feu ! — A minuit, la cloche d'alarme annonce un sinistre : le feu a éclaté au village voisin.

Un pompier, attardé à l'auberge, court, avant de partir, avertir sa femme. Celle-ci, lasse de l'attendre, s'était endormie de mauvaise humeur :

— Jeannette, il brûle à X !

— C'est bien ton dam ! lui répond-elle, si tu venais te coucher aux heures, ça n'arriverait pas.

SOUS LES DRAPEAUX

SOUVENIR D'UN NONAGÉNAIRE

Il y a quelques semaines, est mort à Echandens, à la fabrique de chocolat Kohler, dont il était le doyen d'âge et aussi le plus ancien des employés, M. François Butticaz, grand-père de notre confrère M. Gustave Dubois, rédacteur au *Nouvelliste*.

Nous devons à l'obligeance de ce dernier quelques notes intéressantes sur les souvenirs militaires de ce respectable vieillard, à qui la mort impitoyable n'a pas voulu donner la satisfaction bien méritée de célébrer son centenaire.

François Butticaz, était né le 10 mars 1812, à Corseaux sur Vevey. Il fut longtemps vigneron du colonel Nicollier, chez qui il se signala par sa probité, par l'ardeur et la conscience qu'il apportait à l'accomplissement de sa tache.

Francois Butticaz reçut à deux reprises, de la Confrérie des vignerons, en 1845 et 1854, des diplômes témoignant de sa « supériorité dans l'art du vigneron ».

Dans la maison Kohler, où il entra plus tard, ses précieuses qualités de travail et d'honnêteté, ainsi que sa grande modestie, furent très appréciées. Il était tout à fait de la maison. Mais il usa toujours avec une extrême discrétion de la reconnaissance méritée que lui témoignaient ses patrons, et bien qu'arrivé à l'âge où ceux-ci lui firent comprendre que le repos était son droit, il fut, tant que cela lui a été permis, l'un des premiers et des derniers à l'atelier ; et il savait toujours trouver quelque utile emploi des forces bien modestes que lui avaient laissées les années.

Voici donc, tels qu'il les contait à ses petits-enfants, les souvenirs militaires de ce brave homme.

François Butticaz fit la campagne de 1833 à Bâle, celle de 1838, et enfin le Sonderbund de 1847.

Malgré son grand âge, ses souvenirs militaires étaient encore assez précis.

Autrefois, dès l'âge de 17 ans, les jeunes gens valides étaient astreints à faire l'exercice huit dimanches par an, sous les ordres du sous-commis d'exercice. Il s'agissait donc de mettre de bonne heure de l'argent de côté pour s'acheter son fusil, un schako et une giberne. François Butticaz, qui habitait alors Corseaux, où il était domestique-vigneron, fit comme les autres et pendant deux ans exerça le dimanche matin.

En 1833, il fit l'Avant-Revue et, par un zèle qu'on ne retrouverait probablement plus aujourd'hui, se fit équiper au complet pour la Revue, bien qu'il ne fût pas obligé d'y assister.

Le tailleur Ellès, à Vevey, lui fit pour 70 francs une belle tunique bleue à pans et à parements rouges, un rang de boutons, puis une veste de petite tenue, trois paires de pantalons, une blanche, une bleue et une de triège, avec trois paires de guêtres assorties, un superbe bonnet de police. Toute cette garde-robe se serrait dans le sac.

Vint la *Fête des Vignerons*, au commencement d'août 1833, pour laquelle on leva un petit contingent de volontaires. François Butticaz, saisissant cette occasion de mettre son bel uniforme tout flambant neuf, se fit inscrire.

On était presque à la veille de la Fête.

Une nuit, vers une heure du matin, un ami, Auguste Delafontaine[1], qui était régent de l'école enfantine de Vevey, vint frapper à mes volets et me dit :

— Dis donc, François, je viens te prévenir ; ça va mal du côté de Bâle ; vous devez vous trouver à 3 heures après-midi sur la place du Marché. As-tu tout ce qu'il te faut ?

— Il ne me manque pas une aiguille, je suis prêt.

A 3 heures après-midi, la 3e compagnie du bataillon Berney se réunissait à Vevey sous les ordres de son chef, le capitaine Bourcart de St-Légier.

La fête risquait d'être gâtée ; une trentaine d'hommes qui devaient y figurer avaient reçu l'ordre de partir. Mais on s'arrangea facilement ; des soldats de la réserve s'offrirent pour remplacer les figurants de la fête et c'est eux qui partirent avec nous.

Le premier jour, on alla coucher à Mézières ; de là, on se rendit à Payerne, où le bataillon fut rassemblé. On nous distribua les capotes et un brassard, c'était l'Etat qui les fournissait ; le commandant Berney nous fit prêter serment de fidélité au drapeau. Cette scène est restée bien gravée dans ma mémoire : le bataillon avait formé le carré, le drapeau au milieu ; on nous avait fait mettre nos képis au bout de la bayonnette de nos fusils. Après la lecture de la formule du serment, tous levèrent la main droite en disant : « Je le jure ! »

On partit ensuite pour Morat, puis pour Guminen, où l'on séjourna deux jours. Nous étions logés chez un très riche paysan, propriétaire d'un gros domaine, et qui avait à son service plusieurs domestiques.

La fantaisie nous prit de faire voir à ces jeunes Bernois comment on fauche au bord du Léman. Le lendemain de notre arrivée, nous allions faucher à 3 heures du matin. Les pauvres domestiques, qui se trouvaient au bas de leurs andins, furent en peu de temps rattrapés et devancés par les militaires, qui avaient pourtant quelques lieues dans les jambes. Le patron fut si enchanté qu'il nous offrit à chacun 100 francs par an comme domestique. Mais nous préférions les bords de la Veveyse à ceux de la Sarine.

De Guminen, notre troupe partit pour Berne. Là, je fus logé avec un camarade chez un petit tailleur qui, n'ayant que son lit, nous le céda pour la nuit, tandis que lui et sa femme travaillèrent dans la chambre même où nous dormions.

On passa l'Aar sur un bac.

Bientôt après, la troupe des figurants qui était partie le lendemain de la fête et avait fait le trajet de Vevey à Berne sur deux grands chars à échelles, nous rejoignaient. Ils avaient échangé leurs chars contre des bateaux et descendaient tranquillement l'Aar ; nous étions près d'Aarau. Là, les remplaçants sortirent des rangs ; les nouveaux arrivants prirent leur place. Nous nous sommes séparés, les remplaçants allant reprendre les chars à échelles à Berne, nous, continuant sur Aarau, puis Stein sur le Rhin. Les chœurs de la *Fête des Vignerons*, qui venait d'avoir lieu, retentissaient dans les rangs.

A Stein, on nous fit aiguiser les bayonnettes de nos fusils et le commandant nous fit une théorie sur la marche en avant, bayonnette croisée. On passa par Prattelen, où, quelques jours avant, avait eu lieu un combat dont les traces étaient visibles contre les murs des maisons, criblés de balles, puis à Liestal.

Enfin, on nous fit entrer à Bâle. Tout était terminé et il ne fut pas nécessaire de marcher bayonnette au canon. L'entrée se fit tambours battant. Nous étions bien là une dizaine de bataillons, notre séjour dura 8 à 10 jours, pendant lesquels on faisait la manœuvre et le service de garde.

Des troubles ayant éclaté du côté de Neuchâtel, on nous signa une feuille de marche pour la Chaux-de-Fonds.

Nous voilà donc en route par le Jura bernois. A Reconvilier, arrêt du 8 au 12 septembre. Enfin, un ordre de rentrer nous parvenait. Le retour s'effectua par Payerne, où nous étions attendus par ceux qui nous avaient si bien hébergés à notre premier passage.

Le trajet de Payerne à Moudon s'effectua par une pluie battante ; nos capotes furent si bien transpercées par l'eau, qu'elles déteignirent sur notre buffleterie blanche, qui fut complètement abîmée.

Aux environs de Mézières, le bataillon fut disloqué. Le commandant Berney, après nous avoir souhaité un bon retour dans nos foyers, partit avec la compagnie de Morges, dans la direction de Lausanne, tandis que les Veveysans se dirigeaient sur Chexbres.

A Chexbres, je trouvais mon frère qui était venu à notre rencontre, mais c'est à peine si je fis attention à lui ; la vue du lac nous avait complètement grisés ; ce n'était pas de l'enthousiasme, mais du délire. Il semblait qu'il y avait des années que nous l'avions quitté.

Peu après, nous arrivions à Vevey et notre compagnie était licenciée.

*

C'est en 1834 que je fis mon école militaire.

Peu de temps avant d'entrer au service, je tombais malade ; mon père alla trouver le capitaine de ma compagnie et avec une déclaration du Dr Liaudet père, j'obtins un congé de 10 jours.

A l'expiration de ce congé, je pris l'omnibus et me voilà arrivé à Lausanne ; je me rends directement à la caserne de la Cité. La troupe était à l'exercice. Je pose mon fourniment et je me rends à Montbenon où se trouvait le bataillon. Je m'installais tranquillement sur un des talus et je regardais manœuvrer un peloton, lorsque le colonel Begos vint me demander ce que je faisais là. Je lui expliquai mon cas. « C'est bon, nous verrons ça », fut toute sa réponse.

Le lendemain, on me signifiait que j'étais licencié, le colonel ne voulait pas une recrue « qui ne connaissait pas les premiers principes. »

J'allai trouver le sergent-major Espérandieu et je le priai de m'accompagner auprès du colonel Bégos.

C'était un homme rude, sans façon, que ce colonel ; il me déclara que je n'avais qu'à m'en aller ; qu'on ne pouvait tout recommencer pour un retardataire.

Alors, je me fâchai : « J'en sais davantage, fis-je, que tous les hommes de la compagnie. Depuis l'âge de 17 ans, je manie un fusil ; j'ai fait la campagne de Bâle. »

— Ah ! tu as fait Bâle, petit, c'est bien, tu peux rester, répliqua le colonel en tournant les talons.

Je fis donc mon école, 25 jours, s'il me souvient bien. On manœuvrait à Montbenon et au bois de Sauvabelin, où l'on faisait surtout du service de garde.

Faut le temps. — Parlant du lutteur Antonitch, qui, dimanche dernier, à Tivoli, a été vaincu par Armand Cherpillod, et considérant sa grande taille, le « papa Geintz » disait à quelqu'un avec sa malicieuse bonhomie :

« Pour sûr, en voilà un que son père et sa mère n'ont pas fait pendant que le lait était sur le feu. »

LA VACHE ENRAGÉE

La « vache enragée », c'est le nom populaire de la misère ou tout au moins celui des mauvais jours.

Il est des gens qui estiment qu'il faut absolument passer par là pour devenir un homme de volonté, pour mettre en jeu toutes les facultés que nous avons en nous. Il n'est point mauvais, sans doute, à un jeune homme particulièrement, de prendre contact avec les soucis et les revers de l'existence ; mais ce n'est pas absolument nécessaire. Combien en est-il à qui, certes, les épreuves n'ont point manqué et qui n'en ont pas pour cela valu mieux que d'autres, plus favorisés.

Dans son gros bon sens, Francisque Sarcey écrivit un jour à ce sujet :

« Je crois, certes, que la richesse (surtout quand elle est énorme) n'est pas une bonne nourrice du génie ou plus simplement du ta-

[1] Auguste Delafontaine était le père de M. Delafontaine qui fut libraire à Lausanne, associé de Rouge.

[2] Il était le grand-père, sauf erreur, de Henri Delafontaine, de la pharmacie populaire du Grand St-Jean, à Lausanne.